



KKTC KARATÉ KOBUDO TAICHI CLUB CHAMBÉRY

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2026-2027

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :

ADRESSE :

PHOTO

(pour les nouveaux
adhérents)

TÉLÉPHONE(S) : E-MAIL :

Conformément à la loi 07/01/78 de la CNIL, ces informations sont strictement réservées à la gestion du club KKTC et de Bugei Butokukai France. Vous êtes seul propriétaire et êtes le seul à avoir droit de modification. Ces données seront détruites aux bout de 2 ans.

	Annuel		Mensuel		Tarif
	Plein tarif*	Tarif réduit*	Plein tarif	Tarif réduit	
1 seule discipline (KARATE, KOBUDO TAICHI OU CHIKONG)	225 €	195 €	23 €	20 €	
2 disciplines et +	275 €	225 €	28 €	23 €	
SPORT CHANBARA	160 €	135 €	16 €	14 €	
Membres du bureau	160 €				

* Le tarif comprend les 70 € d'adhésion au club (licence fédérale obligatoire, assurance, fédération et club).

TOTAL :

» DISCIPLINES (COCHEZ LA OU LES DISCIPLINES CHOISIES) :

☐ **KARATE**

Lundi 18:30 – 19:30 Gymnase du Rocher

☐ **KOBUDO**

Lundi 19:30 – 21:30 Gymnase du Rocher

☐ **SPORT CHANBARA**

Mercredi 18:30 – 20:00 Gymnase du Rocher

☐ **TAICHI CHUAN**

Mercredi 18:30 – 20:00 Gymnase du Rocher
Cours tous niveaux

☐ **CHIKONG**

Jeudi 18:30 – 19:45 Maison pour Tous Bissy

Vendredi 18:30 – 21:00 Gymnase du Rocher
Cours pour les pratiquants avancés

» PIÈCES DEMANDÉES :

- CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE SPORTIVE** précisant chacune des disciplines que vous allez pratiquer
OU si votre certificat médical date de moins de trois ans, il vous suffit de signer l'attestation sur l'honneur (voir au dos).
A noter : un examen médical approfondi est obligatoire en cas de pratique en compétition.
- RÈGLEMENT PAR CHÈQUES** à l'ordre du KKTC. Vous pouvez payer les cours en plusieurs fois (4 chèques max. sur 4 mois consécutifs remis à l'inscription, avec nom de l'adhérent et dates d'encaissement au dos).
- MOTIF DE RÉDUCTION (ENTOURER LA MENTION UTILE)** : retraité, chômeur, étudiant, plusieurs membres de la famille inscrits, enfant, adolescent de 12 à 18 ans, élève pratiquant depuis au moins 5 années au KKTC.
- PASS'RÉGION** : réduction de 30 € sur l'adhésion au club. Carte à présenter impérativement au moment de la remise du dossier d'inscription. Cette réduction n'est valable que pour l'adhésion à un seul club d'activités.
- SIGNATURE DE LA CHARTE DE BONNE CONDUITE DU CLUB & DROIT À L'IMAGE.**



» ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ

Je, soussigné(e) _____,

☐ exerce l'autorité parentale sur _____,

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code du sport) et avoir conjointement répondu **négativement** à l'ensemble des items présentés. (Voir *Certificat médical concernant les licences* p 3-4)

☐ atteste avoir complété l'ensemble du Questionnaire de santé « QS-SPORT » (CERFA n°15699*01) et avoir répondu négativement à l'ensemble des items présentés. (Voir *Certificat médical concernant les licences* p 5-6)

Fait à : _____,

Signature du pratiquant ou de son représentant légal :

le : ____ / ____ / ____.

» CHARTE DE BONNE CONDUITE & DROIT À L'IMAGE

Je, soussigné(e) _____,

agissant en qualité de : ☐ adhérent licencié ☐ responsable du licencié



☐ Reconnais avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite du club et m'engage à la respecter.

☐ Autorise le KKTC à reproduire gracieusement l'image de moi-même ou de mon enfant, à diffuser celle-ci sur tous supports : presse, vidéo, site internet du club... dans le cadre des activités du club et/ou à des fins d'actualités.

Fait à : _____,

Signature du pratiquant ou de son représentant légal :

le : ____ / ____ / ____.

Merci de noter que pour des raisons de sécurité et d'organisation, il est obligatoire de remettre le DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET pour pouvoir accéder aux cours.

Toute inscription est définitive et ne peut faire l'objet d'AUCUN REMBOURSEMENT.

Possibilité de faire 2 cours d'essai gratuits.

Renseignements complémentaires : kktc.free.fr
Cécile & Manuel Estevez : 06 31 56 96 89 / kktc01@gmail.com

PARTIE RÉSERVÉE AU BUREAU :

Signature charte + image	Certificat médical	Photo	Motif de réduction	Signature licence
RÈGLEMENT (CHÈQUES / ESPÈCES)			Pass'Région	Date d'inscription
Montant	Mode	Détail		



KKTC KARATÉ KOBUDO TAICHI CLUB CHAMBÉRY

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Le dojo est un lieu privilégié pour la pratique des arts martiaux, sous la direction d'un professeur. Le véritable Art Martial ne consiste pas uniquement en un apprentissage de techniques, mais prône également de nombreuses valeurs, dont le respect, l'humilité, la sincérité et l'ouverture aux autres. Il existe quelques règles à suivre, simples et nécessaires à un climat sain et amical :

LE RESPECT DES AUTRES :

- ◆ Le professeur transmet un savoir riche. Il convient donc de l'écouter et de ne pas parler pendant ses explications. Lorsqu'il demande quelque chose, nous devons nous montrer réactifs et volontaires.
- ◆ Dès que le professeur donne le signal de début du cours, nous nous installons en ligne, par ordre de grade. Au signal, nous saluons le professeur, pour le remercier de sa présence et de son enseignement.
- ◆ Toute personne avec qui nous échangeons nous apporte quelque chose, et mérite le respect. De la même manière que nous respectons notre professeur, nous nous devons de respecter nos partenaires de pratique, ainsi que les autres personnes amenées à nous enseigner.

NOTRE ATTITUDE DANS LE DOJO :

- ◆ Notre tenue doit être correcte, c'est-à-dire karaté-gi ou tenue de Taïchi et rien d'autre (pas de pull pardessus...). Elle doit également être propre et repassée. Si besoin, nous nous lavons les pieds avant d'entrer dans le dojo. Nous veillons, pendant l'entraînement, à conserver une tenue qui ne soit pas débraillée. Après l'entraînement, nous plions soigneusement notre tenue et aidons à ranger les équipements. Nous laissons également les vestiaires et douches en bon état après notre passage.
- ◆ Nous respectons le silence du dojo, en évitant de faire du bruit dans les vestiaires ou pendant l'entraînement. Le silence est nécessaire à la concentration de chacun. Si nous souhaitons solliciter l'attention du professeur, nous ne l'interpellons pas à travers la salle. Nous le saluons et posons notre question. Les échauffements doivent également se dérouler dans le calme.
- ◆ Le dojo doit être salué à chaque entrée et sortie. C'est un geste d'humilité, de respect et une manière de se concentrer.
- ◆ En principe, seules les personnes ayant des contraintes professionnelles ou familiales peuvent arriver en retard. En cas de retard, nous nous asseyons en position seiza à l'entrée du dojo, et attendons que le professeur nous autorise à participer au cours.
- ◆ La position seiza est normalement la position d'attente de rigueur lorsque l'on s'assoit. Cette position est à prendre quand le professeur nous invite à nous asseoir pour donner une explication, ou quand des pratiquants plus avancés exécutent des exercices que nous ne connaissons pas. Les personnes ayant des difficultés à rester dans cette position peuvent se mettre en tailleur ou simplement assises, en gardant le dos droit.
- ◆ Si nous devons partir avant la fin du cours, nous en demandons l'autorisation au professeur et le saluons avant notre départ.

LA SÉCURITÉ :

- ◆ Afin de ne blesser personne, et de ne pas être blessé non plus, nous nous coupons les ongles des mains et des pieds. Nous enlevons également nos bijoux. Enfin, nous mettons nos protections pour le combat (l'assurance ne couvre pas les blessures sans protection).
- ◆ Nous combattons avec un partenaire, et non un adversaire. Nous lui témoignons donc le respect qu'il mérite. Ainsi, nous le saluons avant et après le combat, pour le remercier de nous aider à progresser. Nous contrôlons nos émotions et nos techniques. Nous devons mettre de côté notre ego et ne pas chercher à gagner, ou à montrer notre force. Il convient de s'adapter à son partenaire et à l'exercice proposé, afin de permettre au partenaire et à soi-même d'effectuer un travail utile. Nous cessons le combat dès que le professeur en donne le signal.

L'ESPRIT DU PRATIQUANT :

- ◆ Nous venons régulièrement en cours. Nous nous efforçons de dépasser nos peurs, notre orgueil et nos souffrances, et de pratiquer avec sincérité. Nous sollicitons les pratiquants plus gradés pour qu'ils nous aident à progresser, et, en retour, nous nous mettons au service de chacun. Nous nous entraînons de façon personnelle, aussi souvent que possible, en dehors des cours. Ce n'est qu'à ce prix, à force de patience, de persévérance et d'humilité, que le corps et l'esprit se forgent à la pratique d'un Art Martial.
- ◆ Un respect tout particulier de ces règles est demandé aux pratiquants « avancés », qui se doivent de montrer l'exemple.